



**PIGNY**

Téléphone : 02 48 69 31 45

Mail : [mairie@pigny.fr](mailto:mairie@pigny.fr)

Envoyé en préfecture le 02/10/2023

Reçu en préfecture le 02/10/2023

Publié le 02/10/2023

ID : 018-211801790-20230930-2023\_025-DE



## EXTRAIT

### DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

#### DU CONSEIL MUNICIPAL

##### Délibération n° 2023-025

L'an deux mil vingt-trois, le trente septembre à neuf heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de PIGNY, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Patrick RICHARD, Maire.

#### Nombre de Conseillers

En exercice : 14

Présents : 11

Votants : 14

Date de la convocation : 22 septembre 2023

PRESENTS : Patrick RICHARD, Patrick PARFAIT, Philippe DUBOIS, Jean-Pierre AUGÉ, Xavier BERNARD, Dominique COURILLEAU, Mickaël GENESTE, Christine LOUBEYRE, Jonathan MAILET, Patricia MARTINS, Nathalie RIOU

#### Absents excusés :

Céline HENG qui sonne pouvoir à Philippe DUBOIS

Frédérique PAWLOVSKY qui donne pouvoir à Nathalie RIOU

Bernard ROUSSEAU qui donne pouvoir à Patrick RICHARD

SECRETAIRE : Patrick PARFAIT

**OBJET** : Tarifs 2024 concessions  
cases columbarium  
caves urnes – Jardin du souvenir

Le Maire propose au Conseil Municipal de réviser les tarifs de concessions dans le cimetière communal pour l'année 2024.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'appliquer à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024, les tarifs suivants :

* concession	30 ans	170.00 €
	50 ans	283.00 €
* columbarium	30 ans	978.00 €
* cavurne : 30 ans		732.00 €
* Jardin du souvenir :		taxe de 111.00 €

Les mêmes tarifs sont appliqués lors du renouvellement des concessions.

*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'Orléans dans le délai de deux mois à compter de sa publication par voie postale (28 rue de la Bretonnerie, 45 057 Orléans) ou par l'application Télérecours : <https://citoyens.telerecours.fr>*

Le secrétaire de séance,

Le Maire,

P. PARFAIT

P. RICHARD

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture

Publié sur site <https://pigny.fr/fr/> le 02/10/2023

